

Rapport public Parcoursup session 2025

Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor) (33274)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor) (33274)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	152	122	122	36

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor) (33274)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	52	44	44	12	33,3 %
			Masculin	100	78	78	24	66,7 %
			Total	152	122	122	36	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor) (33274)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	34	30	30	12	54,5 %
				AB	49	36	36	6	27,3 %
				B	20	16	16	4	18,2 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				Total	108	87	87	22	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	4	4	3	23,1 %
				AB	22	18	18	7	53,8 %
				B	9	9	9	3	23,1 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	39	33	33	13	100 %
			Baccalauréat Professionnel	B	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %
			Diplômes étrangers	Sans mention	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	1	1	1	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	4	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor) (33274)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	126	110	110	34	94,4 %
			En réorientation	20	9	9	2	5,6 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	2	2	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	152	122	122	36	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor) (33274)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	37	28	28	6
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	32	26	26	5
			Autres doublettes	38	33	33	11
	Baccalauréat Technologique		Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	33	27	27	10
			Autres doublettes	6	6	6	3
	Baccalauréat Professionnel		À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor) (33274)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	34,6 %	32,2 %	32,2 %	27,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	29,9 %	29,9 %	29,9 %	22,7 %
		Autres doublettes	35,5 %	37,9 %	37,9 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole d'ingénieurs de PURPAN - Formation Bac + 3 - Bachelor en sciences et en ingénierie - Filières agricoles et agroalimentaires durables (Agro-Bachelor) (33274)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	84,6 %	81,8 %	81,8 %	76,9 %
		Autres doublettes	15,4 %	18,2 %	18,2 %	23,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes scientifiques	Notes de toutes les matières scientifique en première, terminale et épreuves du BAC	Important
	Notes littéraires	Notes de toutes les matières littéraires en première, terminale et épreuves du BAC	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ « Méthode de travail » de la Fiche avenir Appréciation des professeurs sur les bulletins	Très important
	Qualité de l'expression écrite	Notes des épreuves anticipées du bac en français Projet de formation motivé Activités et centres d'intérêt	Important
	Capacité à réussir - Important	Champ « capacité à réussir » de la Fiche avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champ « Autonomie » de travail » de la Fiche avenir Appréciation des professeurs sur les bulletins	Important
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Champ « Capacité à s'investir » de la Fiche avenir Appréciation des professeurs sur les bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La/Le candidat(e) doit dire pourquoi elle/il souhaite suivre cette formation à PURPAN, pourquoi elle/il est attiré (e) par nos domaines, et quel est son éventuel projet professionnel.	Projet de formation motivé __ NB : Il est systématiquement lu et compte dans l'évaluation de votre motivation à intégrer notre formation.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Evaluation de l'engagement associatif, Intérêt agricole /agroalimentaire/ environnement, ouverture au monde, curiosité intellectuelle, sens du concret – goût du Terrain	Activités et centres d'intérêt + Projet formation motivé	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absence de lettre de motivation et/ou absence d'information(s) dans la Fiche "Activités et centres d'intérêt"

Avis très défavorable du conseil de classe pour l'orientation choisie

Comportements déplacés / en désaccord avec les valeurs de l'école (identifiés sur les bulletins, comme lors de l'entretien)

Notes particulièrement basses / lacunes confirmées par les enseignants dans des matières clés

Manque important d'intérêt pour la formation et/ou l'école et/ou les métiers et/ou les filières durant l'entretien

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Non pas en 2025 (pas de candidat(e) y faisant spécifiquement référence)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'Ecole d'Ingénieurs de PURPAN recrute sur dossier et entretien. Il n'y a pas d'épreuve écrite académique.

1^{re} étape :

Une première sélection s'effectue sur la base du dossier (ensemble des notes de première, de terminale et des épreuves anticipées au bac et Fiche Avenir) à l'aide d'un outil d'aide à la décision. Le candidat se voit attribuer une note qui détermine son admissibilité en journée candidats (et qui représente 60% de la note finale)

Lors de cette journée, il devra passer un entretien de motivation. Une analyse complémentaire du dossier pourra éventuellement compléter l'étude de dossiers de candidature

2^e étape :

Les candidat(e)s admissibles reçoivent courant avril un mail et un SMS les invitant à s'inscrire sur la plateforme d'inscription aux "journées candidats".

Cette étape de la candidature donne lieu à une note qui est établie à partir de l'entretien et de l'analyse complémentaire du dossier.

Cette note représente 40% de la note finale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'examen des dossiers 2025 a révélé une grande diversité des profils ce qui a enrichi la promotion : les prérequis exigés pour candidater sont en effet assez ouverts. Vous pourrez ainsi exprimer votre singularité lors de l'entretien. Nous vous recommandons de bien connaître l'établissement et la formation à laquelle vous candidatez. Pour cela, vous pouvez commencer par notre site web et/ou venir aux portes ouvertes.

Rappelons que le dossier compte pour 60% de la note finale et l'entretien pour 40% : celui-ci constitue l'occasion de démontrer votre motivation et votre attrait pour l'agri / agro et tout ce qui vous enthousiasme à l'idée de rejoindre ce secteur. A noter que le BSI est avant tout une formation professionnalisaante, permettant d'accéder au marché de l'emploi, voire, pour certains, à la poursuite d'études. Elle ne peut être considérée comme une voie parallèle d'accession directe, par exemple, à la 4e année du Cursus ingénieur de l'Ecole d'Ingénieurs de PURPAN.

Signature :

Eric LATGÉ,

Monsieur de l'établissement Ecole d'ingénieurs de
PURPAN